



## Code de conduite de la SF2A

La Société Française d'Astronomie et d'Astrophysique (SF2A) s'engage à créer un environnement de travail et d'échange sûr, professionnel, fondé sur la confiance mutuelle, et où la diversité et l'inclusion sont pleinement valorisées. Chaque participante et participant a le droit d'être traité(e) avec courtoisie et respect et d'évoluer en toute sécurité dans des conditions de travail saines.

Les organisatrices et les organisateurs des Journées de la SF2A, ainsi que des événements soutenus par la SF2A (conférences, congrès, écoles...), s'engagent à garantir un cadre productif, respectueux et agréable pour toutes et tous.

**Aucun comportement de harcèlement, de discrimination ou d'intimidation ne sera toléré.**

Directives à suivre pendant les événements :

### 1. Adoptez un comportement professionnel.

Les propos ou comportements sexistes, racistes, discriminatoires ou excluants n'ont pas leur place dans nos événements.

Le harcèlement inclut (sans s'y limiter) :

- la perturbation volontaire d'exposés ou d'activités,
- les contacts physiques non désirés,
- les avances ou insinuations à caractère sexuel,
- l'intimidation délibérée, le harcèlement en ligne ou physique,
- la traque (stalking),
- la captation ciblée (photo, audio, vidéo) d'une personne identifiable sans son consentement explicite, notamment lorsque celle-ci est isolée ou reconnaissable de manière évidente. (Les prises de vues d'ensemble ou d'ambiance sont autorisées, dans le respect de la vie privée et de la dignité des participants et participantes.)
- les propos offensants liés à des caractéristiques personnelles telles que : l'âge, le genre, l'orientation sexuelle, le handicap, l'apparence physique, la nationalité, la religion, l'origine ethnique et l'origine socio-économique.
- l'exclusion intentionnelle d'une personne d'une discussion, d'un groupe ou d'un espace de parole, ou le fait de l'ignorer délibérément dans le but de l'écarter ou de la marginaliser.

### 2. Utilisez un langage approprié à un public professionnel, divers et international.

Les contenus ou propos discriminatoires, tels que des connotations sexuelles, sexistes ou offensantes ne sont pas tolérés.

### 3. Faites preuve de respect.

Ne rabaissez pas les autres participantes, participants, intervenantes, intervenants, organisatrices ou organisateurs.

Exprimez vos critiques de manière constructive, en vous concentrant sur les idées, non sur les personnes.

4. **Si vous êtes témoin d'un comportement inapproprié**, il est recommandé d'apporter un soutien bienveillant à la personne concernée, si elle le souhaite, et de l'encourager à signaler les faits. Cependant, c'est à elle seule de décider si elle souhaite ou non déposer un signalement.

5. **Partage de contenus sur des sites publics ou des réseaux sociaux :**

Avant de publier des photos de participantes, de participants, d'intervenantes ou d'intervenants, merci de demander leur accord.

Le contenu des présentations peut être partagé, sauf mention explicite de l'oratrice ou de l'orateur demandant de ne pas le faire.

6. **Engagement pour la transition environnementale :**

La SF2A encourage l'organisation de ses événements dans une démarche respectueuse de l'environnement et soucieuse de la transition écologique. Les participantes et les participants, ainsi que les organisatrices et les organisateurs, sont invité·es à adopter des pratiques écoresponsables dans la mesure du possible, par exemple :

- privilégier les transports à faible impact carbone pour se rendre à l'événement (train, covoiturage...),
- limiter l'usage de plastique à usage unique ou de supports papier non nécessaires,
- proposer des options alimentaires végétariennes ou issues de circuits courts lors des repas collectifs,
- réduire la production de déchets et veiller au tri sélectif.

Cet engagement collectif participe à faire des événements de la SF2A des moments de réflexion et d'action cohérents avec les enjeux climatiques actuels.

## **Signalement et responsabilité**

Lors des Journées de la SF2A (et de tout autre événement soutenu par la SF2A), deux membres du comité local d'organisation (ou du comité de pilotage) sont désignés comme personnes référentes pour toute question ou signalement concernant ce code de conduite.

Les participantes et participants peuvent leur signaler, de manière confidentielle, toute infraction à ces règles.

Si un comportement inapproprié est signalé, la personne concernée devra y mettre fin immédiatement. En cas de comportement grave, elle ou il pourra être exclu de l'événement sans remboursement.

Aucune mesure de rétorsion ne sera tolérée à l'encontre des personnes signalant de bonne foi des violations de ce code.

Merci à toutes et à tous de contribuer à faire des événements de la SF2A des espaces inclusifs, responsables et accueillants.